

Stewarded by
Arts Network
Ottawa

Piloté par
Réseau des
arts d'Ottawa



NOUS ANNONÇONS DE NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES POUR LES SUBVENTIONS DE PROJET 2021

MIS À JOUR LE 21 AVRIL 2021

SUBVENTIONS DE PROJET ARTICIPEZ 2021

En 2021, les subventions de projet ARTicipez auront comme but de générer des activités artistiques au Centre des arts Shenkman en soutenant des projets de création dans toutes les disciplines par l'entremise de subventions qui seront accordées à des artistes et des organisations artistiques de la région pour qu'ils puissent créer et/ou présenter leurs œuvres au Centre avant le 31 décembre 2021.

Le programme de subventions de projet ARTicipez 2021 accordera la priorité aux projets d'artistes et de groupes artistiques qui indiquent leur appartenance aux communautés des Premières Nations, des Inuits, des Métis, à la communauté noire, aux personnes de couleur, à la communauté 2SLGBTQ+, aux nouveaux Canadiens, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux francophones et aux résidents des zones rurales qui soumettront leur candidature pour participer au programme.

LES SUBVENTIONS DE PROJET ARTICIPEZ SOUTIENNENT :

- La création et/ou la présentation d'œuvres artistiques au Centre des arts Shenkman et/ou sur ses plateformes numériques
- L'accès aux espaces du Centre des arts Shenkman pour des artistes* et des organisations artistiques de la région de tous les niveaux et dans toutes les disciplines
- Des projets collaboratifs auxquels participent plus d'un artiste et/ou plus d'une organisation artistique
- L'exploration et l'expérimentation de stratégies numériques permettant de présenter des œuvres artistiques et d'interagir avec le public en ligne ou grâce à des événements hybrides en personne/en ligne

**Le candidat principal qui effectue la demande de subvention doit être un artiste de la région. Par contre, le candidat principal peut collaborer avec des artistes ou des organisations des quatre coins du Canada ou de la scène internationale.*

Cette année, un soutien nouveau est offert :

- Les candidats peuvent présenter une demande de **subvention pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ pour créer et/ou présenter des projets artistiques au Centre des arts Shenkman et/ou en ligne sur les plateformes numériques du Centre.**
- Les projets peuvent comprendre des idées et/ou des œuvres existantes qui ont été adaptées aux conditions actuelles ou de nouvelles idées et de nouvelles approches.
- Le Centre des arts Shenkman fournira, un accès à ses espaces, aux équipements disponibles **en nature, pour un maximum de 2 semaines par projet. Toute location d'espace, d'équipement ou de personnel technique supplémentaire sera sujette aux tarifs standards.** Veuillez consulter [ce guide](#) pour davantage d'information.
- Les candidats peuvent participer à des **laboratoires d'apprentissage**. Ces séances permettront aux bénéficiaires de subventions de projet ARTicipez de se réunir afin de discuter de stratégies et de solutions liées à la réalisation de projets durant la COVID-19.

Les subventions de projet ARTicipez encouragent les participants planifiant un projet qui sera présenté devant un public à trouver des moyens innovateurs d'incorporer **une approche numérique à la présentation de leurs œuvres, ainsi qu'animer les espaces et les plateformes numériques du Centre des arts Shenkman**, et ce, tout en **respectant les protocoles COVID-19** pour la distanciation physique et la sécurité.

RESSOURCES DISPONIBLES

Espaces (en fonction de la disponibilité) :

- Théâtre Richcraft (boîte noire intime)
- Salle Harold-Shenkman (auditorium de 500 places)
- Studio de danse Ottawa Citizen
- Studio de musique Emmy & Victor Abboud
- Divers autres studios au sein de l'établissement
- Place extérieure, Agora Minto-Orléans

Nous exigerons des confirmations de réservation lorsque vous présenterez votre demande. Vous n'aurez pas à payer de frais ou à faire de dépôt pour réserver. Veuillez communiquer avec notre personnel au :

locationshenkmanrentals@ottawa.ca ou par téléphone au **613-580-2424 poste 15930**. Pour plus d'information, veuillez consulter le <https://shenkmanarts.ca/fr/locations>

ADMISSIBILITÉ

CANDIDATS ADMISSIBLES

Les candidats principaux doivent être **établis dans la région d'Ottawa/Gatineau, incluant les Premières Nations Pikwàkanagàn et Kitigan Zibi**, et ils doivent avoir comme mandat de présenter de la programmation artistique ou ils doivent avoir une pratique artistique.

Nous encourageons les candidats à communiquer avec le gestionnaire des programmes pour discuter de leur demande avant de la présenter.

LES CANDIDATS DOIVENT FAIRE PARTIE D'AU MOINS UNE DES CATÉGORIES SUIVANTES :

- **Organisation artistique** incorporée, à but non lucratif
- **Collectif artistique** non incorporé (un groupe de deux artistes ou plus qui sont actifs dans leur discipline)
- **Artiste individuel**

Dans le cas d'un projet collaboratif, une seule demande est nécessaire et elle doit être soumise par le candidat principal. Ce n'est pas obligatoire que les collaborateurs soient établis dans la région d'Ottawa/Gatineau pourvu que *le candidat principal soit un artiste de la région*. Si la demande est acceptée, le candidat principal sera responsable du respect des exigences en ce qui concerne la subvention, la budgétisation, la réalisation du projet et la production de rapports.

LA PRIORITÉ SERA ACCORDÉE AUX PROJETS :

- D'artistes et de groupes sous-représentés qui indiquent leur appartenance aux communautés des Premières Nations, des Inuits, des Métis, à la communauté noire, aux personnes de couleur, à la communauté 2SLGBTQ+, aux nouveaux Canadiens, aux personnes âgées, aux personnes handicapés, aux francophones et aux résidents des zones rurales.
- Qui incorporent des outils ou des stratégies numériques pour créer et/ou présenter des œuvres
- Des œuvres et/ou des performances qui peuvent être rendues disponibles au grand public grâce à des plateformes numériques

- Des œuvres et/ou des performances originales
- Des projets qui peuvent susciter l'intérêt des participants et de la communauté en partageant des connaissances par l'entremise des laboratoires d'apprentissage.

PROJETS ADMISSIBLES

- Recherche, exploration et expérimentation artistique
- Création et développement de nouvelles œuvres
- Productions, expositions et performances
- Festivals, présentations et séries

PARMI LES PROJETS ET LES CANDIDATS QUI NE SONT PAS ADMISSIBLES, ON RETROUVE :

- Artistes et/ou organisations artistiques dont les rapports concernant les subventions ARTicipez précédentes sont en retard ou incomplets
- Organisations non artistiques (organisations dont la mission principale n'est pas liée aux arts), événements ou activités qui ne sont pas liés aux arts
- Des organisations à but lucratif et des entreprises
- Événements et activités privés
- Partis politiques
- Organismes gouvernementaux ou sociétés d'État
- Projets ou initiatives visant à recueillir des fonds
- Dépenses d'exploitation ou dépenses courantes
- Partenaires artistiques résidents du Centre des arts Shenkman.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Uniquement les dépenses qui sont directement liées au projet sont admissibles. Une liste exhaustive des dépenses admissibles et non admissibles se trouve sur le [formulaire du budget de la demande](#).

EXIGENCES DE LA DEMANDE

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les demandes seront évaluées de façon continue et les dates limites pour la présentation d'une demande sont les suivantes :

Le 9 avril 2021 (la date de début de projet sera au plus tôt le 30 avril 2021)

Le 14 mai 2021 à 16h (la date de début de projet sera au plus tard le 7 juin 2021)

Le 7 juin 2021 à 16h (la date de début de projet sera au plus tôt le 28 juin 2021)

Tous les projets doivent être complétés d'ici au 31 décembre 2021, sans exception.

CONFIRMATION DE RÉSERVATION, DISPONIBILITÉ D'ÉQUIPEMENT ET DE SOUTIEN TECHNIQUE

Le Centre des Arts Shenkman confirmera toute réservation d'espace, la disponibilité de l'équipement et du personnel technique au moment de la soumission de la demande. Aucun frais ou dépôt n'est nécessaire pour effectuer une réservation. Le Centre fournit l'accès aux lieux, à l'équipement disponibles pour une durée maximale de deux semaines par projet en fonction des disponibilités. **Toute location d'espace, d'équipement ou de personnel technique supplémentaire sera sujette aux tarifs standards.** Veuillez consulter [ce guide](#) pour davantage d'information.

Veuillez contacter le personnel à locationshenkmanrentals@ottawa.ca ou au **613-580-2424**, poste **15930**. Pour plus d'informations, [visitez le site web ici](#).

PROCÉDURE DE DEMANDE

- Toute demande de subvention comporte quatre éléments qu'il faut obligatoirement fournir. Tous les candidats doivent (1) compléter le **formulaire de demande de subvention ARTicipez** (p. 8), (2) **soumettre un budget** pour leur projet (remplir le formulaire Excel fourni séparément), (3) fournir la **confirmation de réservation du Centre des arts Shenkman**, et (4) fournir le **matériel d'appui**.
- Ces quatre (4) éléments doivent être envoyés ensemble à alex@artsnetottawa.ca via le site [WeTransfer](#).
- **Les formulaires de demande incomplets ne seront pas pris en considération.** Le candidat est responsable d'assurer que toutes les informations pertinentes sont comprises dans l'envoi effectué grâce à WeTransfer
- Il est possible que nous communiquions avec des candidats au cours du processus d'évaluation afin qu'ils puissent clarifier certaines parties de leur demande.

Nous acceptons également les demandes enregistrées (audio/vidéo) et nous encourageons les candidats à contacter le gestionnaire des programmes pour effectuer tout arrangement additionnel facilitant l'accessibilité. Pour plus de détails, consultez le **formulaire de demande**.

MATÉRIEL D'APPUI

En plus de la demande écrite, les candidats doivent soumettre du matériel d'appui qui sera examiné par le jury. Le matériel d'appui donne une idée au jury des œuvres antérieures du candidat. Ceci peut inclure **des photos, des vidéos, des liens ou autre documentation d'activités passées ou d'activités proposées**. Il est important que tous les matériaux soient étiquetés avec une description du contenu.

PRODUCTION DE RAPPORTS

Des formulaires de rapport seront fournis aux bénéficiaires de subventions. Nous encourageons les candidats retenus à étudier les formulaires de rapport au début de leur projet pour s'assurer qu'ils sont prêts à recueillir les éléments requis et en faire rapport. Ce rapport doit être présenté à la fin des activités subventionnées, 12 mois suivant la réception de la subvention ou au moment de soumettre une autre demande dans le cadre du programme du Fonds de dotation ARTicipez, la première de ces éventualités prévalant.

ÉVALUATION DE LA DEMANDE

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Parmi les critères utilisés lors du processus d'évaluation, on retrouve : (1) le mérite artistique du projet, (2) la viabilité du projet selon les protocoles actuels pour la COVID-19, et (3) l'impact global du projet.

1. MÉRITE ARTISTIQUE DU PROJET

- Projet distinctif et captivant
- Une vision claire ainsi que des objectifs artistiques qui reflètent le mandat du candidat et/ou sa pratique artistique
- Un choix approprié de collaborateurs artistiques en fonction du projet, si cela est pertinent

2. VIABILITÉ DU PROJET

- Des compétences avérées et les moyens de mener à bien le projet
- Budgétisation efficace, y compris une ventilation appropriée des dépenses
- Capacité de réaliser le projet de façon sécuritaire en utilisant la distanciation physique ainsi que les autres protocoles liés à la COVID-19
- Plan approprié et réalisable permettant d'adapter le projet en cas de confinements futurs liés à la COVID-19

3. IMPACT DU PROJET

- Il permet de rehausser la programmation artistique au Centre des arts Shenkman et/ou sur ses plateformes numériques
- Impact sur le développement de l'artiste ou du projet artistique durant la COVID-19
- Des occasions de partager des connaissances avec la communauté et d'explorer des stratégies numériques pour la présentation des arts

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les demandes pour obtenir la subvention de projet ARTicipez seront évaluées par un jury. Les membres du jury sont choisis en fonction de leur connaissance et leur compréhension d'un vaste éventail d'activités artistiques et ils seront sélectionnés à partir des **communautés sous-représentées auxquelles on accorde la priorité dans ce programme, dont les Premières Nations, les Inuits, les Métis, la communauté noire, les personnes de couleur, la communauté 2SLGBTQ+, les nouveaux Canadiens, les personnes âgées, les personnes handicapées, les francophones et les résidents des zones rurales.**

L'évaluation du jury est axée sur le consensus et sur un processus de prise de décision collective. Les membres du jury sont tenus de traiter le contenu des demandes ainsi que toutes leurs délibérations de manière confidentielle. Les noms des conseillers et des membres du jury seront rendus publics dans le rapport annuel du Fonds de dotation ARTicipez.

Premièrement, chacun des membres du jury examinera les demandes individuellement. Deuxièmement, les membres du jury vont se rencontrer pour examiner le matériel d'appui, discuter et évaluer les demandes. Le jury classera les demandes en ordre en se basant sur les critères d'évaluation. Et finalement, le financement sera accordé en fonction de l'état de la demande (sa place dans le classement) ainsi que la disponibilité des fonds.

LE VERSEMENT DES FONDÉS

Les candidat(e)s retenu(e)s recevront un courriel de félicitations. Ensuite, ils/elles recevront une lettre des gestionnaires de Fonds de dotation ARTicipez ainsi qu'un chèque. Les fonds seront distribués aux candidat(e)s retenu(e)s selon les modalités énoncées.

SI VOUS NE RECEVEZ PAS DE FINANCEMENT

Les candidats vont recevoir un courriel leur indiquant qu'ils n'ont pas reçu de financement. Nous encourageons les candidats dont la demande n'a pas été acceptée à communiquer avec notre gestionnaire des programmes pour qu'il puisse leur faire part des commentaires du jury. Des demandes qui n'ont pas été acceptées peuvent être révisées et présentées de nouveau en fonction d'une date limite ultérieure, si le financement est encore disponible.

CONTACT

Nous encourageons les candidats à contacter le gestionnaire de programmes s'ils ont des questions concernant les lignes directrices des subventions de projet ARTicipez ou leur demande de subvention, au cours des heures normales de bureau, de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Alex Maltby, Gestionnaire de programmes
alex@artsnetottawa.ca
613-580-2767 Poste 2006*
www.artsnetottawa.ca

Fonds de dotation ARTicipez
a/s du Réseau des arts d'Ottawa

245 boul. Centrum, pièce 260
Ottawa, ON K1E 0A1
www.articipate.ca

**En raison de la COVID-19, le personnel du Réseau des arts d'Ottawa travaille à distance. Lorsque vous téléphonez, veuillez laisser un message vocal ainsi qu'un numéro de rappel. Nous allons vous rappeler dès que possible.*

CONDITIONS

SUBVENTIONS DE PROJET ARTICIPEZ 2021

Les bénéficiaires de subventions de projet ARTicipez acceptent les conditions énoncées ci-dessous. Le Fonds de dotation ARTicipez et le Réseau des arts d'Ottawa se réservent le droit de changer ou de modifier les conditions. *Le non-respect de ces conditions pourrait entraîner la révocation du financement d'ARTicipez et/ou l'inadmissibilité du candidat à un financement ultérieur du Fonds de dotation ARTicipez.*

L'UTILISATION DES FONDS

Les fonds seront utilisés uniquement aux fins énoncées dans la demande de subvention de projet ARTicipez originale. Toute modification du projet, des activités prévues, du budget de fonctionnement, de la gestion et de la programmation doivent être soumises par écrit au Gestionnaire des programmes du Réseau des arts d'Ottawa et doivent être approuvées par ce dernier.

1. FONDS NON DÉPENSÉS

Toute portion du financement qui n'a pas été utilisée ou qui a été réservée ou engagée pour des activités qui n'ont pas été exécutées sera retournée au Fonds de dotation ARTicipez.

2. REMBOURSEMENT DU FINANCEMENT

Le bénéficiaire devra rembourser le financement, en totalité ou en partie, au Fonds de dotation ARTicipez :

- S'il n'a pas été utilisé et/ou s'il a été réservé ou engagé pour des activités qui n'ont pas été exécutées pour des raisons allant au-delà des restrictions liées à la COVID-19 (voir section 7)
- Si l'organisation qui reçoit les fonds cesse ses opérations, est liquidée ou dissoute
- S'il y a des modifications concernant sa raison d'être ou ses objectifs (par exemple, l'organisation passe d'un statut à but non lucratif à un statut à but lucratif) sans que les gestionnaires du Fonds de dotation ARTicipez en aient été informés par écrit préalablement.
- S'ils ont sciemment fourni de fausses informations dans leur formulaire de demande ou dans les pièces jointes
- S'il y a eu violation des conditions de la subvention de projet ARTicipez.

3. COMPTABILITÉ

Le bénéficiaire doit conserver et maintenir à jour les dossiers, factures et autres documents liés à la manière dont les fonds de la subvention de projet ARTicipez ont été utilisés.

4. L'ASSURANCE

Tous les candidates' retenus doivent souscrire une assurance responsabilité civile assortie d'une couverture minimale de deux millions de dollars. Les candidats retenus devront fournir une preuve d'assurance. Le certificat doit inclure la Ville d'Ottawa à titre d'assurée additionnelle avec les informations suivantes: *Ville d'Ottawa, 110 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario, K1P 1J1.*

5. RAPPORTS

Tous les candidats retenus doivent soumettre un formulaire de rapport indiquant en détail comment ils ont utilisé les fonds qui leur ont été accordés. Les candidats retenus devront soumettre des images ou autre documentation de leurs activités en vue de leur utilisation dans de futurs rapports, publications et promotions d'ARTicipez. Ce rapport doit être présenté à la fin des activités subventionnées, 12 mois suivant la réception de la subvention ou au moment de soumettre une autre demande dans le cadre du programme du Fonds de dotation ARTicipez, la première de ces éventualités prévalant.

La Ville d'Ottawa a également un programme d'assurance pour les locataires qui ne disposent pas déjà de leur propre couverture. Les services de location du Centre des arts Shenkman peuvent confirmer les tarifs et si une activité est couverte par le programme.

6. RECONNAISSANCE DU SOUTIEN FINANCIER

Le bénéficiaire se doit de reconnaître publiquement le soutien qu'il a reçu du Fonds de dotation ARTicipez. Des lignes directrices et des logos seront fournis aux candidats retenus.

7. ADAPTATION, INTERRUPTION OU ABANDON DU PROJET EN RAISON DE LA COVID-19

Si les protocoles COVID-19 sont modifiés entre le moment où la subvention est accordée et le moment où le projet est complété, à titre de premier recours, le personnel du Réseau des arts d'Ottawa et du Centre des arts Shenkman s'engage à soutenir le bénéficiaire pour lui permettre d'adapter les activités de son projet afin de respecter les nouvelles exigences.

Si de nouvelles lignes directrices et de nouvelles restrictions font en sorte qu'il est impossible d'adapter les activités du projet, le projet peut être interrompu et pourra reprendre une fois que toutes les parties seront d'accord qu'il est sécuritaire de poursuivre le projet, et ce, tout en respectant les protocoles futurs. Si le projet ne peut aller de l'avant en raison d'une résurgence prolongée de la COVID-19, à titre de dernier recours, nous pourrions mettre fin au projet. Dans ce cas, l'artiste remboursera toute portion de la subvention qui n'a pas déjà été dépensée et/ou engagée par écrit, par contrat ou autre forme de confirmation qui devra être approuvée par le Réseau des arts d'Ottawa.

AVEZ-VOUS D'AUTRES QUESTIONS?

VEUILLEZ CONSULTER [LA FOIRE AUX QUESTIONS](#) SUR NOTRE SITE

DEMANDE DE SUBVENTION DE PROJET ARTICIPEZ 2021

VEUILLEZ COMPLÉTER LES PARTIES 1 À 6 AFIN DE MIEUX APPUYER VOTRE CANDIDATURE

PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT

Nom du candidat (<i>Veillez utiliser le nom auquel vous souhaitez que le paiement soit émis</i>):	
Type de candidat (<i>Ne cochez qu'un choix</i>): <input type="checkbox"/> Artiste individuel <input type="checkbox"/> Organisation artistique incorporée, à but non lucratif <input type="checkbox"/> Collectif artistique non incorporé	
Personne responsable de la demande:	
Adresse complète du candidat:	Adresse postale (<i>si elle diffère de l'adresse indiquée plus haut – note: cette adresse sera utilisée pour émettre le paiement</i>):
Téléphone:	Courriel:
Site Web (<i>le cas échéant</i>):	Médias sociaux associés (<i>le cas échéant</i>):

PARTIE 2 : INFORMATION SUR LE PROJET

Les renseignements fournis dans cette section peuvent figurer dans les publications et les sites Web d'ARTicipez, du Réseau des arts d'Ottawa et du Centre des arts Shenkman.

Titre du projet :	
Date du projet Veillez noter : les projets ne peuvent pas commencer avant les dates indiquées ci-dessous, selon la date limite de soumission. Tous les projets doivent être terminés au plus tard le 31 décembre 2021, sans exception.	
Dates limites: Le 9 avril 2021 à 16h (la date de début de projet sera au plus tôt le 30 avril 2021) Le 14 mai 2021 à 16h (la date de début de projet sera au plus tard le 7 juin 2021) Le 7 juin 2021 à 16h (la date de début de projet sera au plus tôt le 28 juin 2021)	
Du (jour/mois/année) :	Au (jour/mois/année) :
<input type="checkbox"/> Dates du projet confirmées par le Centre des arts Shenkman.	

Espace où les activités artistiques se tiendront (*sélectionnez tout ce qui s'applique*):

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Théâtre Richcraft (boîte noire) | <input type="checkbox"/> Studio de danse Ottawa Citizen |
| <input type="checkbox"/> Salle Harold-Shenkman (auditorium de 500 sièges) | <input type="checkbox"/> Studio de musique Emmy & Victor Abboud |
| | <input type="checkbox"/> Place extérieure, Agora Minto-Orléans |
| | <input type="checkbox"/> Autre(s) espace(s) au Centre des arts Shenkman
(<i>veuillez préciser</i>): |

- Utilisation du ou des espace(s) confirmée par le Centre des arts Shenkman.
 Joignez la confirmation de la réservation au Centre des arts Shenkman.

Description du projet (*maximum de 250 mots*):

PARTIE 3 : QUESTIONNAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

Veuillez décrire votre projet et établir son bien-fondé en répondant aux questions ci-dessous et en fournissant les renseignements demandés. Cette partie ne doit pas être plus long que 5 pages MAXIMUM (taille de police de 12 points).

1. **Qui êtes-vous?** Veuillez décrire votre organisme, groupe, ou pratique artistique. Quel est votre mandat? Quel est l'historique de votre organisme ou de votre groupe? Décrivez vos principales réalisations et vos succès. Veuillez inclure de l'information sur les artistes et/ou autres partenaires impliqués.
2. **Décrire votre projet.** Quelles sont vos buts? Veuillez inclure le processus, le format et le contenu de votre projet et un échéancier des activités principales.
3. Comment votre projet **engage-t-il et reflète-t-il les communautés sous-représentées** énumérées dans nos priorités de financement? Artistes et groupes qui s'identifient comme membres des Premières nations, Inuits, Métis, Noirs, personnes de couleur, 2SLGBTQ+, nouveaux Canadiens, personnes âgées, personnes handicapées, francophones et résidents ruraux.
4. Comment ce projet contribuera-t-il à votre **développement artistique** ou de votre groupe? Quel impact auront les fonds du programme ARTicipez sur votre pratique artistique?
5. Le cas échéant, comment utiliserez-vous les stratégies, les outils, ou les plateformes numériques pour créer, développer, partager, présenter et/ou diffuser votre travail?
6. Si votre projet inclut des présentations au public et/ou la participation de la communauté locale, veuillez décrire **comment la communauté locale et/ou générale participera au projet.**

7. **Quel est votre plan de sécurité COVID-19?** Comment allez-vous garantir des conditions de travail sécuritaires pour les personnes participant à ce projet? Et, le cas échéant, comment assurerez-vous la sécurité des publics/participants?
8. Quelles sont les questions (une à trois maximum) ou sujets concernant la création et/ou la présentation de projets durant la COVID-19 que vous aimeriez explorer dans le cadre d'un **laboratoire d'apprentissage**?
9. S'il y a quelque chose qui n'a pas été demandé et qui est essentiel à la compréhension de votre demande, indiquez-le ici.

PARTIE 4 : BUDGET DU PROJET

Utilisez le [formulaire de budget](#). Remarquez : Les revenus doivent égaler les dépenses. **Le budget doit être équilibré à zéro.**

Seules les dépenses directement liées au projet sont admissibles. Veuillez consulter le formulaire de budget pour des exemples.

Incluez toutes les contributions en nature qui serviront à la réalisation du projet, y compris la contribution en nature du Centre des arts Shenkman en termes d'espace, et d'équipement. Veuillez inclure le nom des personnes qui vous soutiendront, de vos partenaires, et la valeur estimée des articles, du matériel ou des services en nature.

*Toute location d'espace, d'équipement ou de personnel technique supplémentaire sera sujette aux tarifs standards. Veuillez consulter [ce guide](#) pour davantage d'information

L'utilisation des espaces du Centre des arts Shenkman exige la souscription d'une assurance responsabilité civile d'un montant minimum de 2 000 000 \$. **Veuillez tenir compte des coûts de l'assurance responsabilité civile dans le cadre de votre budget.** Vous trouverez davantage d'information dans la [Foire aux questions](#).

Dépenses non admissibles (liste non exhaustive) : dépenses de fonctionnement; dépenses liées à la levée de fonds; achat d'équipement. **Toute dépense qui n'est pas en lien avec le projet est non admissible.**

PARTIE 5 : MATÉRIEL D'APPUI

Le matériel d'appui joue un rôle important dans l'évaluation des demandes parce qu'il donne aux évaluateurs une idée du mérite artistique de votre travail et les informe de vos activités passées et futures. Assurez-vous que votre matériel est lisible.

*Ne présentez que des documents qui démontrent vos réalisations artistiques ou celles de votre groupe ou organisme. **Privilégiez les réalisations en lien avec votre proposition de projet.***

Vous pouvez présenter un maximum de **10 documents** dans la liste ci-dessous. Tous les fichiers doivent être joints à votre demande et soumis par WeTransfer.

- **Vidéos:** Veuillez fournir un fichier ou une URL pour YouTube, Vimeo, etc.; inscrire le titre, les noms des interprètes, le nom de l'artiste et l'année pour chaque vidéo; max. de 3 minutes. Veuillez fournir des horodatages pour les vidéos de plus de 3 minutes.
- **Images numériques :** format .jpg, .png ou PDF; veuillez inscrire le titre, le nom de l'artiste, et l'année pour chaque image.
- **Sons/Musique :** Fournir un fichier ou URL pour YouTube, Vimeo, Bandcamp etc.; inscrire le titre, les noms des interprètes, le nom de l'artiste et l'année pour chaque vidéo; max. de 3 minutes. Veuillez fournir des horodatages pour les enregistrements de plus de 3 minutes.
- **Documents sur papier (coupures de presse, manuscrits, textes choisis, publications, programmes, invitations, dépliants):** format .jpg, .png ou PDF; inscrire le nom du candidat et la source pour chaque document; max. de 2 pages.

NOTE : Tout le matériel d'appui doit être identifié correctement; inclure une description brève du contenu (incluant une note explicative sur la pertinence du matériel par rapport au projet proposé); respecter les spécifications de format; et ne pas dépasser les quantités indiquées. Veuillez utiliser le formulaire ci-dessous pour inscrire toutes les informations requises.

	Document (Qu'est-ce que c'est - vidéo, image numérique, publication ?)	Étiquette (Voir ci-dessus pour les spécifications, en fonction de la catégorie de l'article)	Lien (YouTube, Vimeo, Bandcamp, etc.)	Description (Y compris la pertinence par rapport au projet proposé)	Spécifications pour le visionnement (par exemple, l'horodatage)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

PARTIE 6: AUTRES DOCUMENTS REQUIS

- *Candidatures d'organismes et de groupes*: Veuillez joindre la liste du personnel et du conseil d'administration de votre organisme, ou la liste des membres et du comité directeur de votre regroupement.
- *Candidatures individuelles* : Veuillez inclure votre CV artistique.

AUTORISATION ET SIGNATURE

J'approuve ce qui suit :

- J'ai lu et compris tous les termes et conditions, ainsi que les exigences du programme expliquées dans les lignes directrices de la subvention.
- Si je soumetts cette demande au nom de mon organisation, j'ai obtenu le consentement explicite et l'approbation pour soumettre cette demande telle qu'elle est rédigée.
- Les renseignements fournis dans la présente demande d'aide financière sont véridiques, exacts et complets à tous égards et, dans l'éventualité où une subvention serait accordée, j'en accepte les conditions. Je comprends que le fait de fournir de fausses informations peut entraîner une responsabilité juridique pour moi et pour l'organisation au nom de laquelle je soumetts cette demande.
- Je comprends que les demandes tardives ou incomplètes ou les demandes qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité du programme seront retirées de la procédure de demande de subvention.
- Je comprends qu'aucune autre information ne pourra être ajoutée à ma demande à l'avenir.
- Je comprends que tout matériel soumis qui dépasse les spécifications indiquées ou qui n'est pas accepté dans la demande ne sera pas transmis au jury.

Signature du contact responsable de la demande :	Date :
--	--------